

CONSEIL MUNICIPAL

## Monument restauré au cimetière de Saint-Imier **Une cérémonie pour ne pas oublier**

La mort accidentelle d'un interné de Mont-Soleil a conduit en 1917 à l'édification d'un monument à la mémoire des victimes de la Première Guerre mondiale au cimetière de Saint-Imier. Un siècle plus tard, la tombe a subi une restauration bienvenue. Une cérémonie a marqué l'événement ce mercredi en présence des autorités imériennes.



*Les principaux protagonistes de la cérémonie avec, de gauche à droite, le conseiller de ville Corentin Jeanneret, le conseiller municipal Jean Luc Berberat, organisateur de l'événement, le maire Patrick Tanner, Sylviane Messerli, directrice de Mémoires d'Ici, et Claude-Alain Tanner, président du Conseil de ville.*

Directrice de Mémoires d'Ici et auteure de plusieurs articles sur la quarantaine d'internés de Mont-Soleil, Sylviane Messerli a rappelé l'accueil triomphal qui leur a été réservé à Saint-Imier le 17 mai 1916. «Les gens s'entassaient le long des rues, se dressent sur les talus ou

sur les toits pour mieux voir les nouveaux arrivants.» Le premier dimanche qui suit leur arrivée, un concert réunit 3000 personnes à Mont-Soleil.

Pas étonnant dans ces conditions qu'un véritable élan de solidarité se soit manifesté en janvier 1917 à la mort de l'interné français Louis Griffet, tombé dans les rochers alors qu'il ralliait Saint-Imier à ski. L'appel à la générosité lancé par le curé Paul Greuin, qui devait permettre de payer la tombe, conduira à l'édification d'un véritable monument à la mémoire des victimes de la guerre. Celui-ci porte aujourd'hui encore les noms de huit soldats français et suisses de la région morts pour la France sur le champ de bataille.

### **Ambassadrice de France empêchée**

Le monument n'a par contre pas été épargné par les outrages du temps. «Recouvert d'une couche noirâtre, il menaçait même de s'effondrer», a rappelé le conseiller de ville Corentin Jeanneret. C'est ce qui l'a motivé à intervenir au Législatif, «afin qu'il retrouve le panache auquel il avait droit». C'est désormais chose faite.

Patrick Tanner s'en est réjoui au moment de saluer le parterre d'invités. Il n'a malheureusement pas eu le plaisir d'accueillir l'ambassadrice de France en Suisse. Participant à la conférence des ambassadeurs à Paris, Anne Paugam a exprimé ses regrets dans un courrier personnel adressé au maire.

Celui-ci a relayé le message des autorités qui, aujourd'hui, souhaitent rendre hommage aux victimes de la guerre, aux internés et aux gens «de notre Vallon qui se sont illustrés par leurs grands élans de charité et de sacrifice», notamment «ces nombreuses marraines de guerre qui se sont portées volontaires pour correspondre et apporter un réconfort salutaire aux prisonniers».

A titre personnel, le maire a souligné que durant la Première Guerre mondiale, la Suisse a confirmé sa neutralité et son rôle de nation humanitaire, même si, fidèle à elle-même, elle continuait en coulisse à vendre armes et munitions aux nations belligérantes. «Il y a malheureusement des choses qui ne changent pas», a lancé Patrick Tanner, regrettant au passage «la récente décision du Conseil fédéral d'assouplir encore la vente d'armes à des pays en conflit».

(cm)

Saint-Imier, le 29 août 2018